



La Commune de SAINT-MARCEL

RECRUTE

des emplois jeunes pour l'été 2024

Conditions de recrutement : Avoir 16 ans révolus et être étudiant

Merci d'adresser votre candidature avant le 30 avril 2024 au secrétariat de la mairie ou par mail (contact@mairie-st-marcel.fr) en indiquant vos périodes de disponibilités.